

Nombre de membres

En exercice : 27
Présents : 16
Votants : 19

N° 2024_0406_01**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****SÉANCE du 4 Juin 2024***Convocation du 30/05/2024*

L'an deux mille vingt quatre, le quatre juin à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de MARGAUX-CANTENAC s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Sophie MARTIN, Maire.

Étaient présents : Sophie MARTIN, Michel PICONTO, Béatrice EYZAT, Virginie BUSTILLO, Guy MOREAU, Thérèse HURSTEMANS, Jean-Marie GAY, Philippe POHER, Denis LURTON, Chantal PERNEGRE, Dominique POUILLOUX, Isabelle HUGON, Fabrice DARRIET, Joël PIZZOL, Thibault DUPONT, Quitterie DUPUY

Représentés : Loïc VAREZ (procuration à Joël PIZZOL), Muriel SIBEYRE (procuration à Thérèse HURSTEMANS), Julie GRABOT (procuration à Isabelle HUGON)

Excusés : Allan SICHEL, Laurent MOUILLAC, Magali LETURQUE, Sarah BICHET, Hélène ALONZO, Sébastien MORISSEAU, Sandra D'HULSTER

Absent : Jean-Pierre FABAREZ

Secrétaire de séance : Philippe POHER

**OBJET : FINANCES LOCALES – Décision budgétaire
Budget 2024 – Décision Modificative n°1 - Vote**

Vu la délibération n°2024_0204_09 du 02.04.2024 approuvant le budget primitif 2024

Vu les ajustements de crédits nécessaires au budget concernant le remboursement de trop perçu de la Poste pour les loyers des 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2023 du bien 10 Rue de la Trémoille, suite à la signature d'un nouveau bail avec effet au 01.07.2023

Thérèse HURSTEMANS, adjointe aux finances, propose la décision modificative n°1 suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	2 600.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	0.00 €	2 600.00 €	0.00 €	0.00 €
R-752 :	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 600.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 600.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	2 600.00 €	0.00 €	2 600.00 €
Total Général		2 600.00 €		2 600.00 €

Après avoir entendu ses explications,

Et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 19 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

- approuve la décision modification n°1 au budget 2024, comme indiquée dans le tableau ci-dessus
- précise que l'assemblée délibérante a voté la présente décision modificative au niveau du chapitre

Fait et délibéré, en séance publique, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,



Philippe POHER

Le Maire,



Sophie MARTIN